



Réunion du 06 Septembre 2021

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjointe : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90

Courrier : Michel RIBIER - 04 77 92 28 87

Coupes : Guy DEBLIQUIS - 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19

U18, U15 : Charles BOULOGNE - 06 10 52 07 37

U 7 : Georges FORTI - 07 86 52 11 34 (Vendredi après-midi)

U9 / U11 : Alain CERRUTTI - 06 79 86 98 88 (après 18h)

Jeunes Pousses : Thomas BESSON – 06 61 62 95 43

INFORMATIONS AUX CLUBS

IMPORTANT

Il arrive très souvent que les responsables des catégories jeunes, au District de la Loire, doivent appeler en urgence les responsables des catégories concernées. Malheureusement un grand nombre de clubs n'ont communiqué aucun numéro de téléphone, ou les noms ne sont plus d'actualité.

Nous demandons aux clubs de bien vouloir mettre à jour leurs coordonnées sur leurs sites. Par avance, merci.

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

As Chambéon Magneux : terrains U15, lu et noté.

As St Just St Rambert : demande précisions championnat U18 D2, lu et noté.

Côte Chaude Sp : coupe Gambardella, lu et noté.

Js St Victor St Etienne : poule U18, lu et noté.

Fc St Joseph St Martin : engagement U18, lu et noté.

Av Côte Foot : changement poule U15 D2, lu et noté.

Fc Bois Noirs : engagement coupes, lu et noté.

Anzieux Foot : engagement coupe Loire U15 / U18, lu et noté.

Fc Bords de Loire : engagement coupe Loire U15, lu et noté.

Fc St Charles Vigilante : engagement coupe Loire U15 / U18, lu et noté.

Sel St Priest en jarez : retrait équipe U15 D2, lu et noté.

As Chambéon Magneux : engagement U15 D2 Roannais, lu et noté.

Gj Feurs Forez Donzy : problème rencontres U15 le 19/09/21, lu et noté.

Félicitations à tous nos clubs qui se sont qualifiés pour la coupe Gambardella

U 18

Le championnat commencera exceptionnellement le dimanche 12 septembre à 10 heures pour la D1 et D2 du secteur stéphanois (Sud) car les arbitres ont leur A.G. le 11 septembre. Ensuite, les horaires U18 seront respectés (15h30), nous serons stricts sur les zones légales :

Période verte : période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.

Période ORANGE : Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.



Période ROUGE : Cette période dite d'exception se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission départementale des Compétitions. JEUNES Horaire légal – Samedi 15h30. Horaire autorisé - Dimanche de 12h30 à 15h00 par pas de 30 minutes. - Samedi entre 14h et 17h30 (uniquement si éclairage E6 en cas de nécessité d'éclairage). (Règlement ligue LAURA).

La D1 est composée de 14 équipes, le premier montera en U18 R2 et le deuxième sera proposé en U20 R2 ??? tout en conservant sa place en U18 D1, les règlements Ligue risquant de changer donc il n'est pas certain que nous ayons droit à une place en U20 R2. La poule étant composée de 14 équipes et notre ambition est de revenir à 12 équipes par poule alors nous aurons 5 descentes ou moins/plus suivant les descendants de ligue.

La D2 est composée de 24 équipes en 2 poules, il y a 4 montées en D1 (2 par poule) mais concernant les descentes (2 par poule), elles seront tributaires des descentes D1.

La D3 est composée de 32 équipes en 4 poules désignées après la période de brassage. La première phase débutera le 25 septembre et sera composée de 9 ou 10 poules de 5 ou 6 équipes. Si 9 poules, les 3 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la D3 et les 5 meilleurs quatrièmes le seront également. Si 10 poules, les 3 premiers seront qualifiés en D3 et les deux meilleurs quatrièmes. Les autres équipes joueront en D4. Un même club ne peut avoir 2 équipes en 3ème division, par contre en 4ème division, 2 ou plus peuvent participer à cette compétition. Pour départager les équipes, se référer au règlement championnat jeunes article 8-1-5... .. Les calendriers sont parus en D1, D2 et D3.

En D3 poule A, St Joseph remplace exempt et rencontrera Châteauneuf lors de la première journée.

U16

Devant la complication pour faire un championnat inter district avec le Puy de Dôme par manque de temps et de préparation, nous abandonnons l'idée de le faire cette saison. Néanmoins, nous sommes partant pour nous rencontrer avec le Puy de Dôme en cours de saison pour envisager un championnat en 2022/2023. Nous souhaitons également travailler avec les clubs de la Loire assez vite pour réussir enfin un championnat U16 pour nos jeunes qui sont souvent limités pour évoluer en U18 D3. La commission est à votre disposition et particulièrement C. Boulogne au 0681761001.

U15

Le championnat commencera le dimanche 19 septembre à 10 heures pour la D1 et D2.
Nous serons stricts sur les zones légales :

Période verte : période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.

Période ORANGE : Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

Période ROUGE : Cette période dite d'exception se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission départementale des Compétitions. JEUNES Horaire légal - Dimanche 10 heures. Horaire autorisé - Dimanche de 12h30 à 15h00 par pas de 30 minutes. - Samedi entre 14h et 17h30 (uniquement si éclairage E6 en cas de nécessité d'éclairage). (Règlement ligue LAURA).

La D1 est composée de 14 équipes, le premier montera en U16 R2 tout en conservant sa place en U15 D1 et le deuxième sera proposé en U15 R2 si le premier de la poule U14 refuse la montée. La poule étant composée de 14 équipes et notre ambition est de revenir à 12 équipes par poule alors nous aurons 5 descentes ou moins/plus suivant les descendants de ligue.

La D2 est composée de 24 équipes en 2 poules, il y a 4 montées en D1 (2 par poule) mais concernant les descentes (2 par poule), elles seront tributaires des descentes D1.

La D3 est composée de 32 équipes en 4 poules désignées après la période de brassage. La première phase débutera le 26 septembre et sera composée de 9 ou 10 poules de 5 ou 6 équipes. Si 9 poules, les 3 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la D3 et les 5 meilleurs quatrièmes le seront également. Si 10 poules, les 3 premiers seront qualifiés en D3 et les deux meilleurs quatrièmes. Les autres équipes joueront en D4. Un même club ne peut avoir 2 équipes en 3ème division, par contre en 4ème division, 2 ou plus peuvent participer à cette compétition. Pour départager les équipes, se référer au règlement championnat jeunes article 8-2-5.. Les calendriers sont parus en D1, D2 et D3.

En D3 poule E, Chambéon Magneux a souhaité participer au championnat D2 poule B où il y avait des exempts, de ce fait, Chambéon est remplacé par exempt, le match Chambéon - Bords de Loire de la 1ère journée devient exempt - Bords de Loire



U15 D2

L'équipe U15 D2 Poule A est forfait.

Les clubs concernés de cette poule sont priés d'en prendre bonne note.

U14

Le début du championnat est le dimanche 26 septembre à 10 heures.

La poule est complète avec 12 clubs :

- O. Montcel
- Rive de Gier
- Feurs Forez/Donzy
- Ht Pilat
- Roannais Foot
- St Paul/Jarez
- Sainté United
- Savigneux Montbrison
- ASSE
- FC St Etienne
- Sorbiers la Talaudière
- St Chamond

Le calendrier est paru.

Le premier montera en U15 R2. S'il refuse la montée ou s'il possède déjà une équipe en U15 R2, c'est le deuxième de U15 D1 qui montera en U15 R2.

U9 - U11

INFORMATION U9 - U11

Lors de l'engagement de vos équipes U9 et U11, « **N'OUBLIEZ PAS** » de préciser dans « **FOOTCLUBS** » :

- Le terrain où joueront vos équipes U9
- Le terrain où joueront vos équipes U11
- Le responsable de vos équipes U9 (nom et numéro de téléphone)
- Le responsable de vos équipes U11 (nom et numéro de téléphone)
- Les équipes féminines
- Le niveau auquel vous souhaitez voir évoluer vos équipes
 - Pour les U9 : 2 niveaux (D1 et D2)
 - Pour les U11 : 3 niveaux (D1, D2 et D3)
- La date limite des engagements est fixée au :
 - **12 Septembre 2021 pour les U11**
 - **19 Septembre 2021 pour les U9**

Les engagements se font uniquement dans FOOTCLUBS.

U7

INFORMATION U7

Lors de l'engagement de vos équipes U7, « **N'OUBLIEZ PAS** » de préciser dans « **FOOTCLUBS** » :

- Le terrain où joueront vos équipes U7
- Le responsable de vos équipes U7 (nom et numéro de téléphone)
- La date limite des engagements est fixée au :
 - **19 Septembre 2021**

Les engagements se font uniquement dans FOOTCLUBS.

- **Merci aux clubs de penser à engager vos équipes sur « FOOTCLUBS » afin que l'on puisse faire les Poules.**
- **Rappel : comme les années précédentes, possibilité d'avoir deux équipes dans la même Poule.**